

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ

siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON

BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX

Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance ordinaire du 1^{er} JUILLET 2024**OBJET DE LA DELIBERATION FERMETURE DE LA RIGOLE GRAVITAIRE DE CREMERIEUX A SAVIGNEUX - REDUCTION DU PATRIMOINE GERE PAR LE SMIF**

Le Président certifie,

- 1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.
- 2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'unanimité des votants.
- 3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 10 membres et 2 membres représentés par pouvoir accordé, soit 12 membres votants à savoir :

Présents :

1-	M. BONNEFOY Jean-Yves, Président	10-	M. VERNET Gérard
2-	Mme BROSE Chantal	11-	
3-	M. CHARRETIER Nicolas	12-	
4-	M. COUCHAUD Patrice	13-	
5-	M. DALBEGUE Gérard	14-	
6-	M. FRECON Laurent	15-	
7-	M. FRECON Sébastien	16-	
8-	M. OGIER Yvan	17-	
9-	M. REBOUX Georges	18-	

Absents avec excuses : M. CHAZAL Jacques - Mme DARFEUILLE Marianne – M. LARDON Eric - M. PALIARD Rambert - M. REVEILLE Yves – M. SANIAL Jean

Absents représentés : Mme BRUEL Nicole donne pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves
M. FRECHET Daniel donne pouvoir à Mme BROSE Chantal

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. REBOUX Georges

Monsieur le Président informe les membres du Comité que pour continuer les économies d'eau engagées, il est proposé de fermer la rigole gravitaire dite de Crémérieux sur la Commune de SAVIGNEUX car la seule concession d'eau a été résiliée pour 2025.

Par conséquent, Monsieur le Président propose de supprimer ladite rigole ci-dessus et de la sortir de la gestion du SMIF (non cadastrée voir plan joint) comme suit :

Communes	Nom de la rigole	Linéaire (ml)	Obsv.
SAVIGNEUX	Rigole de Crémérieux	(sous-artère de bullieux)	non cadastrée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20240701-C10-20240701-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024
Publication : 08/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Comité :

- Décide la fermeture de la rigole de Crémérieux à Savigneux au 1/1/2025,
- Décide de sortir de la gestion SMIF la rigole concernée,
- délègue son Président pour signer toutes les pièces se rapportant à cette décision,

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A MONTBRISON, le 1.07.2024

Le Président,
Jean-Yves BONNEFOY

P.J. :

– plan de situation de la rigole de Crémérieux

